Édition du 2 juillet 2024

Cophan.org

Le mot de Paul

Quelle année occupée ce fut jusqu'à présent pour vous tous et toutes, ainsi que pour la COPHAN. L'assemblée générale annuelle, la rencontre des partenaires du Guide d'accessibilité et le gala des Prix Papillon (un beau succès, en passant) nous ont passablement occupés jusqu'à présent.

Sans compter tous les autres dossiers sur lesquels nous planchons ensemble, avec vous, dans toutes les sphères d'activité.

Alors voilà! Nous allons ralentir quelque peu nos activités cet été pour reprendre notre souffle et nous préparer pour le gros automne qui nous attend puisque la COPHAN et ses partenaires lancent le premier Sommet national sur le handicap des 40 dernières années, rien de moins. Je vous invite à jeter un coup d'œil au programme officiel (qui ne cesse d'être bonifié au fur et à mesure que le temps passe) dans les pages suivantes.

D'ici là, je vous souhaite un bel été et, surtout, de bien recharger vos batteries parce que ça va être intense cet automne!!!

Au plaisir de vous retrouver bientôt!

Paul Lupien est le président de la COPHAN.





La Rassembleuse vise à assurer la liaison avec ses membres et ses partenaires et à informer le public des enjeux, des avancées et des demandes afin de promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société.

Les personnes intéressées à recevoir la Rassembleuse, ou à cesser de la recevoir, peuvent transmettre leur demande à <u>Stéphane Lacroix</u>.

Le président du Conseil d'administration :

Paul Lupien, INÉÉI-PSH, ReQIS.

Les membres:

Michel Gaudet, vice-président — ASEQ-EHAQ; Lucie Nault, trésorière — ReQiS; Dominique Salgado, secrétaire — CAPVISH; Katta Amitha, administratrice — Polio Québec; Sergeline Isidore, administratrice — MBDE; Kristen Robillard, administratrice - SCSP; Joseph Flaubert Duclair, administrateur — Handicapeut; Thibault Magnette, administrateur — PIMO; François Bernier, administrateur coopté — Horizon B2B

La permanence de la COPHAN:

- André Prévost, coordonnateur et conseiller stratégique
- Mathieu Noël, chargé de projet
- Stéphane Lacroix, conseiller aux communications

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la création de cette infolettre.

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec, la COPHAN, est la plus grande confédération multi-handicap de langue française en Amérique du Nord. Avec les quelque 50 organismes qui y sont affiliés, la COPHAN défend directement ou indirectement les droits de plus de 1 million de personnes en situation de handicap au Québec.

Prochaine parution: 12 août 2024.

Cette version de la Rassembleuse est aussi disponible sur le site Web de la COPHAN.



Une rencontre de membres et de partenaires dynamique

Le 14 juin 2024, de 15 h 30 à 17 h, au Palais des congrès de Montréal, avait lieu une rencontre de membres et partenaires portant sur le projet de Guide des bonnes pratiques pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap de la COPHAN.

Après une présentation de l'origine du projet et des étapes complétées, en cours et à venir, ce fut l'occasion d'échanger avec les personnes présentes au sujet du projet. Ces échanges ont été des plus dynamiques alors que la COPHAN a invité les organismes qui souhaiteraient contribuer à l'élaboration du guide par la bonification d'une ou plusieurs des 30 fiches thématiques à communiquer avec Mathieu Noël, chargé de dossiers, pour faire part de leur intérêt, avant le 5 juillet 2024.

De plus, nous avons invité les organismes qui souhaiteraient aussi faire remplir le questionnaire du projet par leurs membres à le faire sous trois (3) modalités:

- Soit que leur membre remplisse le questionnaire luimême
- 2. Soit qu'il prenne contact avec Mathieu pour qu'il le remplisse virtuellement ou au téléphone avec lui
- 3. Soit qu'ils organisent un focus group avec de leurs membres pour nous faire part de leurs réponses au questionnaire. Dans ce dernier cas, la COPHAN pourrait les aider par l'animation et la prise de notes.

Les informations colligées par le biais du questionnaire seront ventilées dans la ou les fiches concernées.

Les organismes intéressés par le questionnaire du projet doivent aussi signifier leur intérêt à <u>Mathieu Noël</u> avant le 5 juillet 2024.

Merci de votre précieuse collaboration!

Départ de la COPHAN de Laurie Rodamel

Nous vous informons du départ de la COPHAN de Laurie Rodamel.

En conséquence vos demandes ou questions doivent être transmises à Mathieu Noël chargé de dossiers et responsable du Guide sur l'accessibilité universelle, Stéphane Lacroix communications et responsable de la préparation du Sommet 2024 et André Prévost pour toutes ces questions et plus encore.

Galerie photo de la deuxième édition des Prix Papillon

Regardez comme ils sont rayonnant·es! Voici quelques photos du gala des Prix Papillon qui s'est déroulé le 14 juin dernier. On se retrouve en 2025 pour une troisième édition!































Bienvenue à la COPHAN



FormÉduc se joint à la COPHAN. Cette organisation localisée au Sénégal œuvre pour le bien-être des personnes en situation de handicap de ce pays. On leur souhaite la bienvenue dans la plus grande confédération de défense des droits des personnes handicapées, de langue française, en Amérique du Nord et bientôt, qui sait, du monde?

Accessibilité



Accessibilité universelle des bâtiments de la Ville de Montréal

L'équipe du CAPVISH remercie le bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal pour sa confiance en qui leur a permis d'être expert-conseil lors d'un audit de performance

et conformité sur l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux.

Malgré les engagements de la Ville depuis 2002, des travaux de recensement et la création d'un guide sur l'accessibilité universelle, il subsiste des lacunes dans la connaissance et la communication sur le niveau d'accessibilité des bâtiments. Les rénovations ne prennent pas toujours en compte les normes d'accessibilité.

Ces obstacles réduisent l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes ayant des limitations fonctionnelles. La ville doit mettre en place des mesures concrètes pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens.

De nombreuses recommandations ont été faites pour garantir l'accès équitable et universel aux services municipaux. La Ville doit agir pour lever tous les obstacles.

Pour plus de détails, consultez le <u>rapport annuel 2023</u> du bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal. Lisez le communiqué de presse ici.

Santé

Avis de la COPHAN sur la future politique SAD du MSSS

Nous ne savons pas quand la Politique SAD sera proposée, ni le format des consultations à venir selon le cas. Toutefois, les fonctionnaires disent être à élaborer les grands principes et les orientations de cette future politique.

La COPHAN et ses membres seront heureux d'influencer les travaux sur le sujet à venir en amont! Différents sujets attirent déjà notre attention :

- Rien sans nous!
- Loin des CHSLD et des Maisons des aînés, le SAD avant tout;
- Équité salariale public, privé et communautaire incluant le CES;
- Enfin le retour des CLSC, mais avec la coordination du secteur communautaire;
- Deux programmes, deux clientèles (personnes en perte d'autonomie et personnes en situation de handicap), etc.

Le comité santé et services sociaux tiendra une rencontre à ce sujet, le jeudi 18 juillet de 10 h à 12 h. Si vous souhaitez vous joindre à nous, veuillez contacter <u>André Prévost</u> si cela n'est pas déjà fait : avant le 5 juillet. Le lien de la rencontre vous sera alors transféré. L'avis de la COPHAN sera transmis au MSSS, à l'OPHQ et il sera largement diffusé avant la reprise des activités.



Soins dentaires pour les personnes en situation de handicap

Les Canadien·nes de 18 ans et moins ou qui présentent un handicap peuvent maintenant s'inscrire au Régime canadien de soins dentaires.

Pour en savoir plus, <u>visitez le site</u> <u>Internet du gouvernement</u>.

Participez à une étude sur la santé sexuelle et reproductive

Avez-vous vécu des obstacles ou des situations de discrimination lors de votre utilisation des services en santé sexuelle et reproductive?

Êtes-vous une personne qui a des incapacités physiques, des incapacités communicationnelles, sourde, non-voyante ou malvoyante, neurodiverse, qui a des difficultés de santé mentale ou des conditions de santé chroniques, qui a 18 ans et plus et qui réside au Québec?

L'UQÀM aimerait vous rencontrer pour mieux comprendre votre parcours de soins et vos besoins en santé sexuelle et reproductive. Entrevue de 1 h à 2 h. En personne (à Montréal), en ligne, au téléphone ou par écrit

Pour participer, remplissez ce <u>questionnaire en ligne</u> au ou <u>contactez-nous par courriel</u>.

Emploi et revenu



Demande d'exclusion de la PCPH aux fins du calcul du PRB du Québec

La COPHAN soutient la mise en œuvre rapide du projet de loi C-22 (PCPH) et demande d'harmoniser ce programme avec le PRB du Québec. Nous demandons une exemption au Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles pour que la prestation de 2400 \$ aide les personnes handicapées à faible revenu.

Nos demandes clés:

- Utiliser les fonds pour soutenir directement les personnes handicapées.
- Suivre la mesure du seuil de faible revenu de Statistique Canada.
- Allouer tout reliquat à des programmes inclusifs de soutien à l'employabilité.

Pour en savoir plus, lisez la lettre que nous avons fait parvenir à la ministre Chantal Rouleau en versions <u>PDF</u> ou <u>Word</u>.



Réunion de coordination pour le Sommet

Une réunion sera organisée au mois d'août avec tous les organismes affiliés à la Confédération afin de coordonner les efforts de communications et de relations publiques en vue du premier Sommet sur le handicap qui est organisé par la COPHAN et ses allié·es.

QUOI : réunion de coordination des communications pour le Sommet QUI : les responsables des communications de tous les organismes affiliés à la COPHAN QUAND : 19 août de 10 h @ 11 h QUE : par visioconférence

Veuillez contacter <u>Stéphane Lacroix</u> pour lui signifier votre intérêt à participer. Le Plan de communication du Sommet sera partagé et discuté lors de cette rencontre.

Appel à contribution pour le Sommet

En marge du premier Sommet sur le handicap organisé par la COPHAN, Finautonome fait un appel à contribution!

A Participez au Forum d'idéation pour le bien-être financier des personnes en situation de handicap, organisé par Finautonome. Co-créons des solutions innovantes et efficaces pour un avenir plus inclusif au Québec.

📅 Date limite pour soumettre vos contributions : 2 septembre. 📞

Votre participation est essentielle pour améliorer les politiques et pratiques actuelles. Ensemble, faisons avancer le bien-être financier des personnes en situation de handicap.

Pour en savoir plus, c'est ici :